COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES DES ÉTATS MEMBRES DE LA

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

231e SEANCE BALE, LE MARDI 10 JANVIER 1989 A 9 HEURES 30

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 230e séance.
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
 - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
 - Graphiques et tableaux(1).
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de décembre 1988 et des premiers jours de janvier 1989.
- IV. Echange de vues sur le programme de travail du Comité pour l'année 1989(2).
 - V. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VI. Date et lieu de la prochaine séance.

¹⁾ Les Gouverneurs trouveront à Bâle quelques graphiques établis sous l'égide du "Groupe Dalgaard" ainsi que les tableaux de la "concertation" et la Série mensuelle de statistiques.

²⁾ Un schéma de programme de travail est annexé au projet d'ordre du jour.